



Commune municipale

2607 Cortébert

CONVOCATION

ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JUIN 2023
A 20.00 HEURES A LA SALLE POLYVALENTE DE CORTEBERT

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2022
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 1'100'000.00 relatif à la réalisation d'un bâtiment communal composé :
 - a) d'un magasin/café pour un montant de CHF 770'000.00
 - b) de la déchetterie communale pour un montant de CHF 330'000.00
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 276'900.00 relatif à la réfection partielle de la rue « Rière le Moulin »
4. Election d'un(e) Président(e) des assemblées municipales
5. Informations relatives aux modules d'école à la journée continue
6. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès du Préfet du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2022 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 19 mai 2023

Conseil municipal